

Le cadre d'emplois des chefs de service de police municipale

Mobilité



Chef de service de
police municipale
de 1^{ère} classe



Avancement de
grade (avec ou
sans examen pro)

Promotion interne (au choix uniquement)
Mobilité

Chef de service de
police municipale
de 2^{ème} classe



Avancement de
grade (avec ou
sans examen pro)

Concours (bac) : interne, externe, 3^{ème} voie
Promotion interne (au choix et après examen pro)
Mobilité



Chef de service de
police municipale